

Ecole primaire Jean Grosfilley de Novillars

Place du 11 novembre

25220 NOVILLARS

03.81.57.01.93

ecole.novillars@ac-besancon.fr

Procès-verbal du Conseil d'École du 2nd trimestre

Jeudi 03 MARS 2022 , 17h30-19h30

Conseil d'école réuni en date du jeudi 03 MARS 2022 de 17h30 à 19h30 sous la présidence de M. Yvan THÉVENET, directeur de l'école.

Me CAPPELLI sera secrétaire de séance.

Présents :

Madame la première adjointe au Maire, Me HERNANDEZ

Monsieur le DDEN, M. PERNIN

Mesdames et Messieurs les représentants de parents d'élèves, Mesdames BUREAU, HIENNE, PHILIPPE, TERREAUX

Mesdames et Monsieur les enseignants, Me PETOLAS, Me COLARD, M. THÉVENET, Me BUCHER, Me CAPPELLI

Excusés :

Madame l'Inspectrice de l'Education Nationale, Me BAIRI

Monsieur le Maire de la commune de Novillars, M. LOUIS

Monsieur l'adjoint aux affaires scolaires, M. GUILLEMIN

Madame BEAUMANN, enseignante

Mesdames BAUBICHET, GERÔME, MICIC, RICHARD, SHERPA, représentantes de parents d'élèves

Madame la maîtresse E, Me AVILES

Me la psychologue scolaire Me COLLETTE

Madame la directrice du péri-scolaire, Me GRANDVIENNOT

Mesdames les ATSEM, Me LE GALLIC et Me DATEU

Mesdames les AESH, Me DEMOULIN et Me POUSSIÈRE

Absents :

Madame THIEBAUD et M. YALTIN, représentants de parents d'élèves

Madame JAFFRET, enseignante

*Approbation du procès-verbal du conseil d'école n°1 du 19/10/2021.

Ordre du Jour

1/ Carte scolaire et Projection des effectifs pour 2022-2023

2/ Sécurité : exercice incendie, exercice PPMS, plan vigipirate, situation sanitaire

3/ Bilan et suivi des projets pédagogiques

4/ Réunion personnels municipaux sur temps scolaire

5/ Organisation du temps scolaire

6/ Travaux

7/ Questions diverses

1/ Carte scolaire et Projection des effectifs pour 2022-2023

Pour la rentrée 2022, notre école n'est pas concernée par une mesure de carte scolaire.

TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
8	16	12	23	13	9	22	19	21

Au total : 135 élèves sans compter les TPS (143 élèves avec TPS)

Les futures inscriptions prochainement réalisées par la mairie (de PS ou de nouveaux élèves) nous donneront une vue plus précise des effectifs de chaque niveau.

Les inscriptions seront ouvertes en Mairie sur une période assez longue, annoncées dans la presse quotidienne régionale et sur le bulletin municipal.

Une large diffusion de l'information et une période longue d'inscription permettront à tous d'envisager une rentrée 2022 au plus près des effectifs réels de rentrée et aux nouveaux arrivants sur la commune de procéder aux inscriptions sereinement.

2/Sécurité : exercice incendie, exercice PPMS, plan vigipirate, situation sanitaire

*** Situation sanitaire/protocole sanitaire dans les écoles** : depuis le 28/02/2022 le protocole sanitaire est de niveau 2 :

- fin de l'obligation du port du masque en extérieur pour les élèves de l'école élémentaire et les personnels ;

- possibilité de pratiquer à nouveau des activités physiques et sportives en intérieur sans port du masque (mais avec respect d'une distanciation : les sports de contact ne sont donc pas autorisés sans masque) ;

- allègement des règles de limitation du brassage (par niveau ou groupe de classes plutôt que par classe), notamment pendant les temps de restauration.

- le dispositif de dépistage des personnes ayant eu un contact avec un cas confirmé sera allégé, les élèves, comme les personnels n'auront plus à réaliser qu'un seul test (autotest ou test antigénique) à J2 au lieu de trois (J0, J2 et J4)

*** Exercice incendie** :

Le second exercice incendie se déroulera le lundi 14 mars 2022.

*** Exercices PPMS** : 02 décembre 2021 : Simulation attentat intrusion

L'exercice a été déclenché à 09 heures 55 par un SMS reçu sur mon portable personnel.

Immédiatement toutes les classes ont été confinées pour une vingtaine de minutes.

Le moyen de communication adopté, en attendant un moyen dédié au PPMS (alarme spécifique permettant une alerte simultanée des deux bâtiments), a fonctionné. Tous les talkies-walkies ont rempli leur rôle avec cependant quelques inconvénients (qualité du son, communication bruyante pour un confinement, risque de batteries faibles ...).

moyen d'alerte dédié au PPMS sera prochainement installé (2 types de sonneries selon évacuation ou confinement).

Aucune remontée de situation de panique ou angoisse chez les enfants.

Lors de ce confinement un personnel ATSEM était absent. On notera la difficulté de l'enseignant impacté par cette absence. Tous les élèves ont été correctement pris en charge et confinés mais des tâches annexes n'ont pu être réalisées (extinctions diverses, fermetures volets ...) dans le bâtiment maternelle (signalé en mairie).

Dans le bâtiment élémentaire tous les enfants ont été pris en charge et confinés correctement.

Les accès aux deux bâtiments étaient verrouillés.

La fin de l'exercice a été annoncé par un nouveau message du rectorat sur mon téléphone.

Le bilan de cet exercice PPMS est donc positif.

Plan vigipirate :

Le plan vigipirate est toujours en cours dans les établissements scolaires.

La problématique de sécurisation de l'accès à l'enceinte scolaire étudiée par la municipalité. Des devis ont été remis.

Une solution de portier vidéo et contrôle d'accès est prévue.

Se pose alors la question de gestion du portail maternelle, s'il reste fermé.

Est également évoqué la problématique des intrusions dans l'enceinte de l'école dans le temps hors-scolaire, avec des éclairages intempestifs des lumières du préau, parfois des incivilités ou détritus abandonnés.

3/ Bilan et suivi des projets pédagogiques

Les sorties sont pour l'heure difficilement réalisables au vu du protocole sanitaire. Nous verrons l'évolution du protocole sanitaire pour éventuellement envisager des sorties pédagogiques.

→ **Evaluations Nationales point d'étape mi-CP** : Passations du 7 au 18 mars. Saisie des résultats possible jusqu'au 25 mars.

→ **Fête du livre de Palente** : En raison de problèmes internes au sein de l'association organisatrice, la fête du livre n'aura pas lieu en 2022. la participation des classes pour l'année scolaire prochaine est envisageable pour l'année prochaine.

→ **Action avec la LPO** : les deux classes concernées (classes de Mes Bucher et Cappelli) attendent d'être contactées par la LPO. L'école devrait être contactée en mars 2022.

→ **Projet Pasteur** : en CM1/CM2, les lectures de romans jeunesse sur Pasteur se poursuivent, deux nouvelles d'un auteur local *Qui a volé le cahier de doléances ?* et *L'homme qui criait* de Philippe BARBEAU.

Une sortie pourrait être envisagée à Arbois avec la visite de la maison de Pasteur si les conditions sanitaires le permettent.

→ **Projet verger** en collaboration avec La Croix Verte, soutenu par la municipalité. Les classes élémentaires participeront à la plantation des végétaux puis à l'élaboration de signalétiques d'identification des essences et de description du projet en direction de la population. Le projet démarrera à l'automne 2022.

Me HIENNE, représentante élue de parents d'élèves, demande pourquoi les classes maternelles, initialement impliquées dans le projet, ne le sont plus. Me COLARD précise qu'il est compliqué de participer et se déplacer seule avec 25 élèves, qu'il s'agit d'un choix des enseignantes.

Me HERNANDEZ (1ière adjointe au Maire) assure que d'autres opportunités permettront aux plus petits de participer au projet par la suite.

→ **Intervention de la MPF pour les classes de CE2 à CM2** : la Brigade de Prévention de la Délinquance Juvenile se nomme désormais la Maison de Protection des Familles. Cette unité interviendra sur deux thématiques définies avec les enseignants concernés (par exemple *la justice des mineurs, les différents types de violences ou les dérives d'internet ...*). L'intervention est prévue le 10 mai 2022.

→ **Projet danse** : des cours de danse seront dispensés à tous les élèves de l'école dans le respect du protocole sanitaire en vigueur. Les séances débuteront jeudi 10/03/2022 pour les classes maternelles et lundi 02/05/2022 pour les classes élémentaires. Il s'agit d'initiation aux danses solo ou couples, majoritairement danses latino (samba, salsa, rock, marche, country, madison ...). chaque enfant participera à 10 séances d'enseignement (30 mn en classes maternelles, 45 mn en classes élémentaires).
Financement : pour les classes élémentaires : crédits Noël + 300€ PZN + coop
pour les classes maternelles 150€/classe coop

→ **Projet artothèque ASCAP** : l'Association Sportive et Culturelle des Automobiles Peugeot est mécène en art contemporain. Nous disposons de prêts de 6 œuvres originales d'artistes contemporains en prêt dans l'école (2 dans le bâtiment maternelle, 4 élémentaire).

Les classes feront un travail de découverte, de lecture d'œuvre, d'analyse sommaire puis de productions à partir d'une œuvre choisie. Le projet devrait aboutir à une exposition des œuvres originales des artistes et des enfants. L'objectif annoncé est de provoquer une rencontre du public novillarois avec des œuvres d'art en faisant visiter cette exposition aux parents d'élèves. Les représentants de parents d'élèves approuvent ce projet, le jugeant très intéressant pour la population et très valorisant pour les élèves.

Nous remercions la municipalité pour les aménagements réalisés pour les accrochages et pour les moyens qui seront nécessaires à l'exposition. Nous remercions également la municipalité pour son investissement, en particulier financier, dans la mise en place de ce projet et la prise en charge des coûts d'assurance.

En vue de l'exposition finale un travail est entamé pour réalisation d'affiches, flyers.

L'aide de la municipalité sera demandée pour l'accrochage des œuvres (grilles ...).

Me COLARD demande s'il y a possibilité de choix des œuvres dans un catalogue pour les années futures. La question sera posée aux Conseillers Pédagogiques organisateurs du projet.

→ **Carnaval** : l'abaissement du niveau de protocole sanitaire a permis un moment festif dans la cour avec beignets. Les élèves ont eu classe normalement jusqu'à 15 heures puis goûter. Pas de défilé cette année, ni M. Carnaval. Nous remercions les parents qui ont gentiment participé par la confection de pâtisseries et fourniture de boissons et gobelets. Ce moment festif a été très apprécié des enfants après cette longue période difficile à vivre à cause des conditions sanitaires. Les parents présents confirment que leurs enfants ont beaucoup apprécié ce moment.

→ **Challenge des pistes de sécurité routière** : cette action encadrée par la gendarmerie est à destination des élèves de CM2 ou CM1/CM2 dans le cadre de classes multi niveaux. J'ai inscrit la classe de CM1/CM2. Il est demandé à la municipalité de fournir un repas aux intervenants du jour. Pas de date définie pour l'instant.

PROJETS SUSPENDUS EN RAISON DE LA SITUATION SANITAIRE :

→ **Projet Eco-Système** : classe de Me Bucher, sensibilisation des enfants à la notion d'éco-système, au recyclage. Inscription dans un projet de redistribution d'électricité obtenue à partir recyclage à des populations n'ayant pas accès à l'électricité (en particulier électrification d'écoles africaines). Projet en pause cet hiver en raison des conditions sanitaires.

→ **Projet « Les 2 scènes », école au cinéma**. Toutes les classes devaient être concernées, nous attendons la reprise des séances. La demande pour les classes maternelles ne semble pas honorée. A noter une facture pour un spectacle datant du 18/01/2021 (*Je veux, Je veux, Je veux*) nos a été adressée pour un montant de 400,00 € ...

→ **Projet hôtel à insectes** avec un étudiant (classe de M. Thévenet), la municipalité est associée par l'achat de nichoirs, hôtel à insectes et matériaux pour la construction d'hôtels à insectes avec les élèves.

Le matériel, les matériaux demandés par l'intervenant ont été commandés, livrés en Mairie.

L'intervenant n'a pour l'instant pas donné suite à l'initiation du projet. Il sera contacté par la municipalité. A suivre.

→ **Intervention judo** : un projet avec Monsieur Robin BOUCARD pour des interventions auprès des classes.

Le projet sera ré-évalué pour l'année scolaire prochaine.

3/ Crédits, coopératives :

Il est rappelé que les subventions de la mairie fonctionnent en année civile et non scolaire.

Maternelle	Élémentaire
Crédit fournitures scolaires : demande à 20€ par élève	
Subvention coopérative : 17€ par élève	
	Crédit papiers : 100 ramettes A4 + 5 ramettes A3
Crédit pédagogie : 300€ / classe soit 600€	
Crédit Noël : 100€ / classe soit 300€	Nouveau : 100€/classe soit 400€
Crédit renouvellement mobilier et coins-jeux : 500€	Crédits Subvention exceptionnelle pour achat de Manuels : 1500€
Crédit sortie de fin d'année : 1/3 du prix du bus + des entrées de la sortie de fin d'année	Crédit bus : retour aux conditions 2019/2020 soit 8 bus par année soit environ 1000€
Crédit direction : 150€	
Subvention exceptionnelle sortie de fin d'année élémentaire (environ 500€)	

-Coopérative scolaire

Deux comptes d'école existent : une coopérative pour les maternelles et une coopérative pour les élémentaires.

Maternelle : 2335,08 € au 03/03/2022.

Élémentaire : 1608,79 € au 03/03/2022.

4/Réunion des personnels municipaux sur le temps scolaire :

Depuis quelques années des réunions (environ 1 par période) sont organisées pour les personnels sur le temps scolaire. Ce fonctionnement gêne particulièrement les collègues de classes maternelles car les ATSEM sont absentes des classes. Ne serait-il pas plus judicieux d'organiser ces réunions en dehors de leur temps de présence dans les classes ? Madame la 1^{ière} adjointe va évoquer ce point en réunion du bureau municipal et nous communiquera ensuite l'organisation retenue.

5/Organisation du temps scolaire :

L'organisation actuelle des temps scolaires de l'école a été arrêtée à la rentrée 2019. Conformément à la réglementation , il convient de se prononcer de nouveau pour la rentrée 2022.

Les horaires actuels sont de 6 heures d'enseignement sur 4 jours.

La décision de conserver ces horaires ou les modifier doit être prise et remontée à la circonscription avant le 13/04/2022.

Le conseil des maîtres réuni en date du 01/03/2022 s'est prononcé pour la reconduction de l'organisation en place actuellement.

Par un courrier de M. l'adjoint délégué aux affaires scolaires j'ai eu connaissance de la même décision de la part de la municipalité.

Je demande donc par conséquent de procéder au vote de cette mention (à mains levées).

Pour : 11

Contre : 0

Abstentions : 0

Peuvent participer au vote :

Titulaires : mesdames	BUREAU ANNE-Laure	enseignants
	HIENNE Carine	M. le Maire
	GÉRÔME Céline	Adjoint délégué aux affaires scolaires/1^{ier} adjoint
	PHILIPPE Adeline	DDEN
	THIEBAUD Audrey	1 enseignant du RASED
	TERREAUX Lucile	
	RICHARD Anne-Sophie	

Suppléants : mesdames SHERPA Laurence
BUREAU Anne-Laure
ROBINET Marielle
BAUBICHET Aude
monsieur YALTIN Yildiray

Le projet d'Organisation du Temps Scolaire Actuel (24 heures d'enseignement sur 8 demi-journées les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 8 heures 30 à 11 heures 30 et de 13 heures 30 à 16 heures 30) est donc validé par le Conseil d'École par un vote à l'unanimité.

Conjointement avec la municipalité, ce projet sera soumis à Madame l'Inspectrice de l'Éducation Nationale de circonscription.

6/Travaux

Bâtiment Maternelle	Bâtiment Élémentaire
Demande de lecteur CD audio pour classe MS/GS : livraison effectuée ce jour.	Demande d'une visionneuse de documents pour VPI : commande passée, livraison effectuée ce jour. Demande de lecteurs Cd-Rom portable pour chaque enseignant : livraison effectuée ce jour. Commande de détecteur CO2 : livraison effectuée ce jour.
Demande de la réalisation d'un préau (la municipalité fera parvenir un plan des bâtiments pour que les enseignants concernés y fassent figurer une proposition d'implantation) : le choix de l'implantation doit être fait par les collègues de maternelle. A voir avec M. Kholy Me Colard réitère sa demande de changement de volets qui lui sont difficiles à ouvrir le matin + réparation du volet cassé dans sa classe Quels aménagements possibles pour fermer avec volets la classe de TPS/PS/MS ? Demande de changement d'ampoule du projecteur diapositives pour les classes de maternelle Demande d'un banc dans la cour de l'école maternelle	Câblage des VPI dans les classes (en cours), ne manquent que câbles USB Demande d'une quinzaine de tables avec casier et chaises (M. le Maire demande aux enseignants de proposer modèles et fournisseur à la municipalité) ; prévue budget 2022. La demande sera confirmée avec en particulier le choix des tailles du mobilier selon les effectifs de la rentrée 2022.

Me COLARD fait ici part de la problématique des absences répétées de l'ATSEM intervenant dans sa classe, Me LE GALLIC. Me la 1^{ière} adjointe explique que la Mairie est consciente de ce fait, comprend les difficultés engendrées et assure essayer d'y remédier au plus vite.

7/ Questions diverses :

➔ Une représentante de parents d'élèves a transmis une question à soumettre au conseil d'école le 01/03/2022.
Rappel : les ajouts à l'ordre du jour doivent être soumis au directeur 8 jours avant le Conseil d'école.

« Des parents de maternelle m ont interrogé sur le fait que leurs enfants ne participent pas avec leurs enseignantes à la ludothèque qui vient pour les scolaires une fois par mois à la salle polyvalente, pouvez vous inscrire cette question à l'ordre du jour? Afin de leur en donner la raison. »

Les enseignantes apportent des réponses aux parents.

Me COLARD précise qu'elle ne savait pas que la ludothèque était accessible aux scolaires, que sans ATSEM il est difficile de s'y rendre. Elle déplore qu'aucun parent ne s'émeuve plutôt de l'absence d'ATSEM dans sa classe.

M. THÉVENET assure que l'information a été communiquée (mail du 01/09/2021).

Me PETOLAS dit qu'elle est passée à côté de l'information et qu'elle veillera à s'inscrire l'année scolaire prochaine.

Les enseignantes s'y rendant régulièrement proposent qu'une rotation soit organisée (comme proposé en début d'année).

→ Une représentante de parents d'élèves fait part d'une situation de danger aux abords de l'école. Une voiture est très souvent garée à la sortie du parking de l'école, chevauchant une partie du trottoir (empêchant les piétons de circuler sur le trottoir) et empêchant la visibilité pour les véhicules sortants du parking.
Me la 1^{ère} adjointe en prend note et signalera cette situation à M. le Maire et en gendarmerie.

Date du troisième conseil d'école : jeudi 30/06/22

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 heures 08.

Me CAPPELLI, secrétaire de séance

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'CapPELLI', written over a horizontal line.

M. THÉVENET, président de séance

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Thévenet', written over a horizontal line.